



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : ENGAGEMENT ET DEMANDE D'AIDE  
FINANCIERE AUPRES DE LA PREFECTURE DE  
REGION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE  
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL  
\_RENOVATION ECOLE ELEMENTAIRE DE  
L'OUEST**

**DÉCISION N° DM-22-063  
EN DATE DU 18 FEVRIER 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le projet de rénovation de l'école élémentaire de l'Ouest

**CONSIDÉRANT** que les travaux objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local sur la thématique de création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de la Ville de pouvoir bénéficier d'une dotation pour la rénovation de l'école élémentaire de l'Ouest ;

## D É C I D E

**DE SOLLICITER** auprès de la Préfecture de Région au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local une aide financière pour le projet de rénovation de l'école de l'Ouest.

**D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

***Signé***

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220218-Imc1H8993H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 18/02/2022  
Date de Publication : 18/02/2022